No 55 — 28e ANNEE

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

MARDI 12 MAI 1931

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

**Dr. Eugène Ducrey**

reprendra ses consultations le 18 mai dans la maison Mutti, 2me étage, av. de la Gare, Sion, lundi, mercredi, vendredi.

**On cherche**

une jeune fille sachant faire la cuisine, pour petite pension de famille. S'adr. à l'Hôtel du Cerf, Sion.

**Bureau de placement**

**l'Espérance**

Tél 32170, Rue de la Louve 12, LAUSANNE, demande personnel des deux sexes pour hôtels et familles.

**JEUNE HOMME**

20 ans, solide et de confiance, bonne instruction, cherche place dans magasin ou commerce. S'adresser sous P 2800 S à Publicitas, Sion.

**A LOUER**

aux Mayens de Sion, un appartement meublé de 3 chambres, cuisine, cave. S'adr.: Mlles Rouiller, Sion.

**Jules Passerini**

**Pompes funèbres générales S. A.**

Rue de Conthey **Sion** Téléphode 3.62

Transports funèbres par fourgon automobile, pour toutes localités. **On se charge de toutes les formalités nécessaires**

CERCUEILS - COURONNES et tous articles funéraires

**VENTE DE VINS FINS**

Pour cause de cessation de commerce, on offre à de bonnes conditions:

un lot Johannisberg 1929, fûts et bouteilles
» » Johannisberg 1930, idem
» » Amigne 1929, idem
» » Arvine 1929, bouteilles
» » Ermitage 1928/1929, bouteilles
» » Malvoisie 1929, bouteilles
Fendant et Dôle en fûts et bouteilles

ASSOCIATION DU VIGNOBLE D'ANZIER
Maison Kohler, Sion

**Abonnez-vous au „Journal et Feuille d'Avis du Valais"**

**AUTOMOBILISTES**

Pour tout ce qui concerne la carrosserie,

**Neuf - Réparations - Transformations**

adressez-vous à la

**Carrosserie Sédunoise**

**Les Mayennets J. WÜTHRICH Téléphone 5.24**

**Atelier spécial pour peindre au pistolet**

*Réservez aux vôtres l'agréable surprise d'un plat d'asperges du Valais!*

Nos asperges! . . ce n'est pas pour rien qu'on les apprécie tant, car à nulle part ailleurs elles ne viennent si bien! C'est une de nos spécialités les plus goûtées: nous n'en avons presque jamais assez. Quoi? vous ne les connaissez pas encore! Mais qu'attendez-vous donc pour en savourer? Elles feront vos délices . . . et elles ne sont pas chères.

Conserves DOXA SAXON

**Sans bluff le**

**CINE LUX SONORE**

**présente**

**Du lundi 11 au Dimanche 17 mai en soirée à 20 h. 30**

**Dimanche 17 en matinée à 14 h. 30 - Jeudi 14 (Ascension): RELACHE**

**Le 2me formidable succès de rire de la saison**

**LEVY & CIE**

**LE SUCCÈS RECORD DE LA GAITÉ**

**100 % PARLANT FRANÇAIS**

**Attention!**

**Ce soir Lundi 11 Mai**

**Grande première de gala**

**PRODUITS SEBASTIAN**

Pour combattre les maladies et les parasites de la vigne et des arbres fruitiers:

SOUFROL INSECTICIDE
CUPRO ARSENICALE
CUPRO SULFUREUSE

En vente à la maison Kohler, avenue du Midi, Sion.

Conditions avantageuses pour cause de liquidation. S'adresser: le matin de 7 à 10 h.

Mme Vve Francey.

**Varices ouvertes**

**Dartres — Eczémas — Coupures — Démangeaisons — Crevasses — Eruptions de la peau — Brûlures, etc.**

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le

**Baume du Pèlerin**

**Cépha S. A., Yverdon**

Boîte: fr. 1,—. Pot fr. 2,25, toutes pharmacies

Commerçant de la place **cherche** un intéressé pour donner de l'extension à son commerce.

*S'adr.: bureau du journal.*

**On cherche à louer**

un local pour entreposer caisses et emballages vides.

*S'adr.: bureau du journal.*

**A LOUER**

petit appartement, au Pont de la Morge. Tobie Germanier, Pont de la Morge.

**A vendre**

une vigne à Clavoz avec une centaine de pêchers en plein rapport. Conditions de paiement favorables. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion sous JH 83 Si.

**A vendre**

2 brevets d'invention (principal). Arrangements intéressants. Ecrire aux Annonces-Suisses S. A. Sion sous JH 81 Si.

**A VENDRE**

2 vaches, une printanière, une non portante. S'adr.: Jos. Mabillard, Champlan.

**Saucisses**

**La Boucherie charcuterie J. Calame, Chailly s. Lausanne** expédie excellentes saucisses bovines à 2 fr. le kilo, franco à partir de 5 kg.; prix spécial par quantité.

**Offre exceptionnelle**

| | Par kg. fr. |
|---|---|
| Salame extra Colombo | 6,30 |
| Salame Colombo | 6,— |
| Salame de Milan | 5,— |
| Salametti | 5,20 |
| Mortadelle de Bologne | 4,50 |
| Zamponi à la vanille | 3,50 |
| Codigotti à la vanille | 3,50 |
| Saucisse à la Monzese | 3,50 |
| Salame de tête | 3,50 |
| Saucisses tessinoises | |
| 1re qual. | 3,50 |
| 2me qual. | 2,— |
| Mortadelle de foie | 3,50 |
| Graisse crue de porc | 2,— |
| Graisse cuite de porc | 1,50 |
| Graisse de bœuf crue | 1,— |
| Lard maigre | 3,50 |
| Lard tessinois | 2,40 |

L'emballage dépassant les 10 Kg. est envoyé franco. Guis. COLOMBO, Locarno-Muralto. Téléphone 322.

**Ici Radio Suisse Romande!!!**

*Ne perdez pas leurs merveilleuses émissions*

*Et procurez-vous tous un*

**RADIO**

*Vous en trouverez à partir de Fr.* 195, 250, 350, *etc etc*

*Et recevrez toutes les stations principales*

*24 mois de crédit* *Installation gratuite*

*Radio-gramophone combiné, les meilleures marques*

*Gramophones „PUROPHONE"*

*Les disques à Fr.* **5.50** *ne coûtent plus que* **4.75**

*Disques 25 cm. Fr.* **3.75 - 1.95** *double faces*

*Petits disques Fr.* **2.75** *double faces*

*Piles électriques* *Lampes de poche*

**Magasin de Radio**

**E. Lorétan**

**Rue de Conthey Sion**

*Dorénavant le magasin sera ouvert toute la journée*

**Engrais pour vignes**

Spécial 6. 3. 12
Guano de poissons
Poudre d'os
Scories Thomas
Sels de potasse
Tourbe moulue

**Gustave Dubuis, Sion**

Téléphone 140

**A VENDRE**

**des carnets de compte**

**(32 pages)**

**pour maisons de commerce**

**Fr. —.15 le carnet — Fr. 10.— le cent**

*Imprimerie Gessler*

# La fête de la Société suisse des Châteaux

### A Brigue

Les congressistes, au nombre d'environ 150, sont arrivés à Brigue à 10 heures par les trains du Lœtschberg et de la ligne du Simplon.

Une chaleureuse réception les attendait au palais Stockalper, où d'aimables jeunes filles gentiment costumées, versent le vin doré de la bienvenue, et, sur de superbes plats anciens d'étain, la viande séchée et le fromage, spécialités classiques des agapes valaisannes. La scène se déroulait dans le cadre grandiose et sévère que forme l'immense château Stockalper.

Un coup de sifflet, un peu prosaïque dans ce milieu si enchanteur, annonce l'ouverture de la séance administrative. Elle a lieu dans la salle historique et majestueuse des Chevaliers, le « Rittersaal », témoins deux fois centenaire des événements qui rappellent le souvenir de l'illustre fondateur et seigneur de céans, le grand bailli Gaspard Stockalper da la Tour.

Les affaires de la Société sont discutées et approuvées à l'unanimité, et l'on assiste à deux intéressantes conférences, la première par M. Morand, archéologue cantonal, sur quelques moments historiques du Valais, la seconde sur les châteaux du Valais, par M. le Dr. Riggenbach, de Bâle, qui fut très applaudi.

A 20 h., souper dans les différents hôtels où sont logés les congressistes, puis l'on retourne au château Stockalper, féériquement illuminé par des torches de résine, qui donnent à l'ensemble un aspect fantastique et d'une imposante beauté.

L'excellente musique « La Saltina » fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, puis c'est le tour du chœur d'hommes, très apprécié, tandis que, versé par tant de charme, on fait encore honneur au bon vin valaisan.

Un bal populaire clôt joyeusement cette magnifique journée, dont les congressistes garderont certainement un long et cher souvenir.

### La journée de dimanche

La seconde journée fut digne de la première.

Arrivés de Brigue par le train de 9 h. 40, les congressistes se rendirent aussitôt à Valère où Sa Grandeur Mgr. Biéler célébra l'office pontifical. Cette cérémonie, dans ce cadre antique, fit sur les assistants une forte impression. Un membre de l'Eglise reformée déclarait que jamais il n'avait assisté à un culte aussi beau et imposant. La messe de Palestrina chantée par le Chœur mixte de la cathédrale, sous la direction de M. Georges Haenni professeur, fut très appréciée. Cette société de chant qui, toujours et partout, prête son bienvaillant concours, mérite les remerciements et les éloges de toute la population, et spécialement des personnes chargées d'organiser des réunions et des fêtes dans notre cité. Un mot de reconnaissance à l'Harmonie municipale qui, sollicitée au dernier moment, fit monter à l'Eglise de Valère une centaine de chaises.

Après l'office, M. Jos. Moand promena les congressistes à travers l'Eglise, et le musée, leur donnant toutes les explications utiles. Valère est le domaine de M. Morand. Il le connaît dans tous les détails de son histoire. Sa vaste érudition et sa parfaite connaissance des vieilles choses firent l'admiration des congressistes qui, après cette incursion dans les temps anciens, furent heureux de goûter des délices des temps présents, en dégustant un bon vin valaisan et des sandwichs, une exquise collation préparée par M. Curiger, l'âme et la cheville ouvrière de l'organisation.

Nos braves Confédérés de Zurich et Bâle firent honneur au vin valaisan. Espérons que, rentrés chez eux, ils se souviendront de ce nectar délicieux et parfumé qui pendant toute la journée de dimanche, fut de la fête et contribua à mettre de la gaîté dans les cœurs.

### Le banquet

A midi, les membres de la Société suisse des châteaux se réunissaient à l'Hôtel de la Paix pour le banquet officiel.

On remarquait à la table d'honneur les présences de MM. Probst, président de la Société, Walpen, conseiller d'Etat, Kuntschen, président de la ville, Joseph Morand, archéologue cantonal, Wegener, président de la section valaisanne de l'A. C. S. M. le chanoine Imesch, un des meilleurs historiens du canton, Mme et M. Jean-Jacques Mercier, M. de Pury de Neuchâtel, Riggenbach et Junod de la Société suisse du tourisme.

Au dessert, le cliquetis des fourchettes s'apaisa, et ceux qui n'avaient jamais entendu de discours firent silence afin de mieux écouter les divers orateurs. Les autres, continuèrent leurs conversations à voix basse en cachant leur bouche dans le creux de leur main, dans une attitude à la fois recueillie et craintive.

Ce fut M. Probst qui parla le premier. Il dit le plaisir qu'il éprouvait à la manifestation, souligna fort aimablement les mérites d'un chacun, complimenta ses voisins avec une sincérité communicative et finit par donner la parole à M. Junod.

Celui-ci fit assaut d'esprit, renonça simplement à complimenter les dames pour ne point effaroucher leur modestie, et se rattrapant sur les Messieurs, il leur prodigua des félicitations enthousiastes. Il congratula sans en oublier un seul tous les invités et leurs hôtes, et le plus naturellement du monde avoua qu'il avait « suivi la liste ». Il n'en fut pas moins éloquent en parlant du Valais, de l'accueil de ses habitants et de ses autorités. Puis il rendit hommage à un vétéran: M. Lehmann, châtelain du musée de Zurich, qui vient de fêter ses 70 ans. M. Junod, évoquant les vieux châteaux, montra leur beauté primitive en Valais où le paysage abrupt constitue un cadre unique et le met joliment en valeur.

Après M. Junod, M. Walpen, chef du Département de l'Instruction publique, eut des mots heureux pour exprimer sa joie et sa satisfaction. Il nous saura gré d'avoir demandé à des gens bienveillants de nous traduire en français les points saillants de son allocution et de nous donner des impressions favorables...

— Il a l'air de s'exprimer avec aisance?...

— Oui, oui, et il n'est pas banal du tout, vous savez.

— Que dit-il?

— Il raconte, à présent, que Dieu ayant fini de créer le monde, et sur le point de se reposer, reçut des réclamations: il y avait un endroit de la terre où tout n'était point parfait. Alors il ordonna à ses anges de déverser sur ce point du globe, tout ce qu'ils possédaient encore dans leurs corbeilles de fleurs, d'arbres et de vergers éclatants, et voilà comment le Valais gagna sa splendeur actuelle.

— C'est gentil, seulement j'ai l'impression de l'avoir entendue...

— Oui, mais les invités ne la connaissent pas.

— Et maintenant, que dit-il?

— Il développe une idée assez juste, en deux mots la voici: jadis il se passait dans les châteaux des choses que les gens d'aujourd'hui n'admettraient plus. Les mœurs ont évolué, tout ce passé n'a plus rien de commun avec le présent, et pourtant si le peuple aime avec tant d'ardeur ses vieux châteaux, s'il en est fier, c'est qu'il sait bien que ses aïeux ont fait la grandeur du pays...

— Celle-là, je ne l'ai jamais entendue.

— Ni moi non plus.

— Où en est-il, à présent?

— Il faut des allusions à ses démêlés avec M. le conseiller fédéral Minger.

— Il est spirituel?

— Oui, oui, il s'en tire à merveille.

— On peut déclarer dans le journal qu'il a fait un bon discours?

— Allez-y, carrément: c'est bien le meilleur de tous.

Allons-y donc:

M. le conseiller d'Etat Walpen fut chaleureusement applaudi par tous les congressistes. Jamais nous n'avions entendu une aussi belle allocution.

Mais quel dommage, en vérité, que nous ne sachions pas l'allemand...

M. Wegener offrit à tous les convives d'excellents cigares Vonder Mühll. Deux jeunes filles: Mlles Mayor et Schmelzenbach passèrent parmi les invités et leur remirent de petites channes qui seront bien le plus joli souvenir de la fête.

Le banquet terminé, ce fut le départ pour Savièse et pour le Château de la Soie. Les sections valaisannes de l'A. C. S. et du T. C. S. avaient mis des autos à la disposition de la Société, et ce geste fut unanimement apprécié.

### A Savièse

Par cet après-midi de soleil, les hameaux de Savièse apparaissaient dans leur beauté primitive et la vue s'étendait au loin.

L'Etat du Valais et la Commune de Sion offraient une râclette aux congressistes, et tout prosaïque que cela parût aux poètes, on put goûter à ce met délicieux sans se désintéresser des splendeurs de la nature.

La commune de Savièse — représentée par M. Cyprien Varone, président, et par M. Marcel Roten, avait offert le vin d'honneur, qui fut dégusté dévotement par de fins becs.

M. Probst tint à féliciter la Commune de Savièse de sa réception charmante, et M. Riggenbach, qui connaît le Valais pour y séjourner souvent, décrivit avec amour, à un cercle ébahi de Confédérés, le panorama qui se perdait à l'horizon brumeux.

Pendant ce temps, des photographes amateurs, attendris par tant de couleur locale, immobilisaient le cercle des autorités et des journalistes dans une pose avantageuse. Et bientôt, ils s'en iront montrer partout ce qu'ils appelleront probablement les indigènes du Château de la Soie. Nous auront trop de cœur pour leur enlever une illusion si douce.

Un mulet survint calme et placide, et ce furent des cris d'admiration dans l'assistance: un mulet, c'est pour tant de gens le Valais tout entier, comme un chameau est le désert pour tant d'autres! Une dame monta la bête et la flatta doucement de la main. M. René de Quay qui n'a jamais manqué d'esprit, les regardait en soupirant: Cette méchante race de mulets ne peut apprécier son bonheur, disait-il.

Le retour fut joyeux. Le vin du pays opérait un charme et chacun poursuivait un rêve étoilé.

Tant et si bien qu'un congressiste en sautant de l'auto, s'imagina qu'il descendait de sa limousine personnelle et gratifia le chauffeur d'un pourboire éclatant.

Or, le chauffeur était un des bons et cossus commerçants sédunois. Il accepta l'argent pour le verser à une œuvre de bienfaisance. Il n'en est pas revenu, tout de même...

### La soirée

Gais et contents, illuminés (mais dans les proportions raisonnables), par les bons vins de Savièse, les membres de la Société suisse des châteaux, ne pouvaient mieux terminer cette journée qu'en assistant à l'illumination des châteaux de Valère et de Tourbillon. M. Gross, ingénieur aux Services Industriels, avait préparé cette illumination avec soin. Quatre projecteurs dispersés sur la colline lançaient leurs rayons lumineux sur l'Eglise de Valère dont tous les détails et les formes ressortaient dans leurs charme artistique.

L'illumination de Tourbillon fut moins réussie. Le feu qui devait simuler l'incendie du château, n'était pas trop petiot.

Au moment où notre ville devient chaque année davantage le lieu de réunions et de congrès, il faut que le Conseil, secondé par l'effort financier de la population, installe, d'une manière permanente, des projecteurs.

La ville de Bellinzona voit de nombreux étrangers accourir dans ses murs pour assister à l'illumination des châteaux qui dominent la capitale du Tessin.

L'illumination de Valère et Tourbillon donnerait à notre cité un attrait de plus.

Une soirée familière à l'Hôtel de la Paix acheva la journée. Mlle de Quay, ovationnée et fêtée, chanta de sa voie ravissante et limpide des chants du pays. M. Widmann l'accompagnait aux sons de l'accordéon.

*D. P. M.*

# Le recrutement

On nous écrit:

Les opérations du recrutement de nos futurs soldats ont débuté dans le canton du Valais le mercredi 6 mai, à Monthey. Elles continueront pour la partie française jusqu'au 26 mai et se termineront à Sierre. M. le lt.-colonel Roussillon de Genève en assume la haute direction.

66 jeunes gens se sont présentés le premier jour à Monthey. Sur ce nombre, 47 ont été reconnus aptes au service, soit le 71%, et 19 ont été ajournés ou réformés. Le deuxième jour de recrutement à Monthey également, sur 62 hommes présents 47 seront appelés sous les drapeaux (75,8%). Le 8 mai à St-Maurice, 45 passent la visite sanitaire et 39 d'entr'eux sont choisis par la commission médicale, ce qui donne le pourcentage de 86,66%. La journée du 9 mai réunit 42 recrues dont 31 sont déclarés aptes, soit le 73,8%.

Les examens pour aptitudes physiques des recrues ainsi que les examens pédagogiques avaient été abandonnés dès 1914. Le Conseil fédéral a réintroduit cette année les examens physiques. Ils ont été confiés pour notre canton à MM. Charles Bertrand, professeur de gymnastique à Monthey, et Emile Boll, à Sion.

Le règlement de ces épreuves de gymnastique comprend 4 exercices différents:

1) La course de 80 m.;
2) Le lever de l'haltère;
3) Le saut de longueur;
4) Le jeu du boulet.

L'exécution de ces 4 exercices physiques et les exigences demandées pour les accomplir de faire subir aux jeunes gens ayant atteint les 19 ans un petit examen d'athlète complet.

Les performances qu'il faut atteindre pour l'obtention de la première note exigent des qualités physiques spéciales ou tout au moins une sérieuse préparation. En effet, il faut courir les 80 m. en moins de 11 secondes, sauter plus de 4 m. 50 de longueur, jeter le boulet de 5 kg. au-delà de 8 m. 50 et lever l'haltère de 17 kg. 5 fois à gauche et 5 fois à droite sans arrêt. Aussi peu nombreux sont les jeunes gens qui peuvent se réjouir de faire inscrire dans leur livret de service 4 premières notes.

Dans le district de Monthey, sur 94 recrues qui ont passé l'examen physique, seulement 6 d'entr'elles sont capables d'exécuter de pareilles performances; dans le district de St-Maurice, 2 sur 70.

Les meilleurs résultats à ce jour sont:

5 m. 20 au saut de longueur, 12 m. au jet du boulet et 10 secondes 2/10 à la course.

Voilà qui sera un sérieux stimulant pour encourager toujours davantage notre jeunesse valaisanne à pratiques les exercices physiques dans nos Sociétés de gymnastique, sportives et cours d'instruction préparatoire.

# Grand Conseil

### SÉANCE DE LUNDI 11 MAI 1931
### Présidence de M. Jules Couchepin

En ouvrant cette séance, M. Jules Couchepin présente les vœux et les félicitations de l'assemblée au nouveau président du Conseil d'Etat, M. Pitteloud, et au vice-président M. Walpen. Il rappelle la mémoire de M. Siméon Coquoz, député-suppléant du district de St-Maurice, qui fut un citoyen intègre. On procède à l'assermentation des nouveaux députés.

### Le scrutin est ouvert

L'assemblée passe aux nominations statutaires:

Le seul candidat proposé à la présidence du Grand Conseil: M. Guillaume **de Kalbermatten,** est élu par 82 bulletins sur 88 rentrés. Il y a six bulletins blancs.

M. Guillaume de Kalbermatten prend la place de M. Couchepin, qui rentre dans le rang. Le nouvel élu prononce en allemand une brève allocution et en français un discours applaudi.

## Discours de M. G. de Kalbermatten

Messieurs les Députés et chers collègues,

Je vous remercie de la haute marque de confiance que vous venez de me témoigner; si j'en reporte tout le mérite et l'honneur au beau district de Conches dont je suis le représentant, mon entier dévouement n'en est pas moins également acquis à cette région du centre dont je suis le ressortissant et au Bas-Valais dont j'ai si souvent l'occasion d'apprécier la patriotique population à l'occasion de l'exercice de mon commandement militaire. C'est vous dire, Messieurs les Députés, que je présiderai vos débats avec la plus grande impartialité, ayant toujours devant les yeux les intérêts du canton tout entier. Je n'aurai, du reste, pour cela qu'à m'inspirer de l'exemple de mon prédécesseur, M. le président Jules Couchepin, qui a dirigé vos délibérations avec une habileté et une distinction consommées. Je sais être votre interprète à tous en lui adressant nos chaleureux compliments et nos remerciements.

Au nom du peuple valaisan et en votre nom, Messieurs les Députés, je salue et je félicite M. le Conseiller d'Etat Dr. Lorétan, président sortant de charge, ainsi que son successeur M. le conseiller d'Etat Pitteloud, chef du Département de Justice et Police, à l'occasion de sa nomination, pour la première fois, à la présidence du Conseil d'Etat.

Messieurs,

Il est d'usage, et je crois cet usage salutaire, que votre nouveau président, à son entrée en fonction, avant de vous inviter à vous absorber dans nos travaux, mesure rapidement le chemin parcouru, analyse la situation du présent et en tire certaines déductions pour l'avenir du pays.

Permettez-moi de vous ramener au 10 mai 1915 et de vous citer quelques paroles prononcées par M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet, en sa qualité de vice-président du Conseil d'Etat, à l'occasion des fêtes du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération.

Après avoir rendu hommage aux progrès réalisés pendant le siècle écoulé et avoir constaté que, grâce à la sage administration des magistrats distingués qui ont dirigé les affaires de notre pays pendant les trente dernières années, le canton bénéficiait d'un grand crédit, M. le conseiller d'Etat Troillet ajoutait:

« Le moment des grandes décisions est arrivé. Forts de notre crédit, confiant dans l'avenir brillant qui nous sourit, le moment est venu d'oser imprimer au char de l'Etat un mouvement plus accéléré. Le sillon est ouvert, la terre préparée, notre jeunesse impatiente attend de nous cette décision. Ne craignons pas de semer largement et abondamment des œuvres nouvelles qui lui fourniront du travail et l'attachement au pays. La récolte ne peut manquer. »

Ce n'étaient par là, Messieurs, de vaines paroles.

Ce large programme accepté par le Grand Conseil vous savez, MM. les Députés, quelle en a été la réalisation. Des œuvres nombreuses, que je n'ai pas à vous énumérer, ont été créées ou sont en voie d'exécution. Notre canton, par son évolution rapide, a provoqué l'étonnement et l'admiration de nos Confédérés et s'est placé, en quelques années, parmi les plus progressistes.

L'effort demandé au pays était grand.

Nos dépenses chiffrant par 3,500,000 fr. en 1914, ne figurent-elles pas par 12,500,000 francs dans les comptes de 1929? Parralèlement notre dette, pendant la même période, s'augmentait de 8,500,000 à environ 30 millions de francs, y compris les 7,000,000 fr. de capital de dotation de la Banque cantonale.

Grâce à l'appui puissant de la Confédération, grâce aussi, il faut le reconnaître, à l'apport de l'industrie qui traversa une période de rare prospérité, nos budgets, un moment compromis, purent être équilibrés et nous constatons, cette année encore, que l'exercice 1930 boucle, malgré un amortissement intéressant de la dette publique, un léger boni.

Félicitons-en notre Gouvernement.

Voilà pour le passé et le présent.

Que nous réserve l'avenir?

Sans vouloir tomber dans un pessimisme exagéré, je dois constater qu'il est loin de se présenter sous des perspectives aussi favorables.

Après cette période de grande prospérité qui eut son apogée en 1928 et continua jusqu'en été 1929, l'Europe, à la remorque des Etats-Unis, se voit en proie aux difficultés provoquées par une crise économique sans précédents, dont je ne chercherai pas à établir les causes, mais dont les effets les plus immédiats sont le chômage et la baisse excessive des matières premières.

La Suisse est spécialement le Valais n'ont jusqu'à ce jour, remercions-en la Providence, ressenti que faiblement les contre-coups du grave déséquilibre mondial, mais, des signes avant-coureurs certains doivent nous mettre en garde, car ils nous indiquent que peut-être nous, la crise ne pourrait que commencer.

Notre grande industrie restreint chaque jour son exploitation; nos produits agricoles supportent avec peine la concurrence étrangère et se vendent, malgré une forte protection douanière, à des prix peu rémunérateurs; d'autre part, la diminution du prix de l'argent, si elle représente un allègement pour beaucoup, restreint le pouvoir d'achat d'une autre partie de la population et retarde la formation de capitaux nouveau, source de revenus pour le fisc.

Quelle est dans ces conditions la voie à suivre?

Devons-nous, considérant le malaise actuel comme momentané, et sans nous occuper de ses répercussions possibles sur nos finances, aller courageusement de l'avant et ,dans le sentiment de confiance absolue dans notre avenir et dans nos forces, achever et compléter sans interruption le programme grandiose que vous avez fait vôtre, ou bien nous rendant compte qu'une partie importante de nos recettes annuelles n'a pas le caractère de stabilité absolu, mais dépend essentiellement de l'essor économique général, n'allons-nous pas, tout en consolidant le palier atteint et en faisant intégralement notre devoir vis-à-vis de toutes les dépenses qui s'imposent, renvoyer à des temps meilleurs l'exécution de notre programme qui n'a pas un caractère d'absolue nécessité.

Sortirions-nous pour autant de la voie du progrès?

C'est, Messieurs les Députés, ce que vous aurez à décider. Conscients des responsabilités que vous avez assumées en acceptant le mandat de représentants du peuple valaisan, vous mettant au-dessus de toute mesquine considération de région ou de parti, vous n'aurez en vue que les intérêts supérieurs de notre petite Patrie.

C'est dans ces sentiments et, en faisant appel à votre indulgence, que je vous invite, Messieurs les Députés, à aborder nos travaux.

Mettons-nous à l'œuvre avec zèle et dans un esprit de parfaite solidarité, travaillons de toutes nos forces pour la prospérité morale et matérielle de notre cher canton du Valais.

***

### Les autres élections

M. **Thomas** est élu premier vice-président du Grand Conseil par 81 voix sur 93. Il y a 11 bulletins blancs et un nul.

M. Thomas remercie la Haute Assemblée de l'honneur qui lui échoit et le reporte sur son district. La nomination du second vice-président est renvoyée à une date ultérieure.

Les deux secrétaires au Grand Conseil, MM. **Haegler** et **Weissen,** sont confirmés dans leurs fonctions par 74 et 77 bulletins sur 88 rentrés, les scrutateurs continueront leurs tâches.

Enfin, l'assemblée décide de siéger en deux fois, avec une interruption d'une semaine au milieu de la session.

### La gestion financière

Le rapport de la commission de gestion rend hommage aux employés des divers départements pour leur travail consciencieux. Il ne contient, par ailleurs, que des observations sans importance. Cependant, on voudrait que les frais de déplacements fussent mieux pesés et qu'on n'abusât pas, dans les services du Gouvernement, de l'automobile, un excellent moyen de locomotion, mais tout de même assez coûteux...

Le rapporteur français fait l'éloge du domaine du Grand Brûlé, de la cave coopérative de Leytron et de l'assainissement de la plaine. Ce morceau d'un lyrisme un peu pous doit être — pour quelques-uns — bien gréable à entendre.

Le rapporteur prêche, en terminant, l'économie et la collaboration des députés à l'œuvre de progrès réalisée en Valais par le Gouvernement. C'est le joli mois de mai, le mois des fleurs...

M. **Dellberg,** sans s'opposer en principe

Dès ce soir lundi 11 mai, au CAPITOLE SONORE, le grand succès de

CHARLIE CHAPLIN: Les Lumières de la Ville

Retenez vos places à l'avance au Magasin d'électricité R. NICOLAS, Av. du Midi, Sion, Téléphone 390

l'entrée en matière, fait son discours habituel. Le député socialiste dit qu'on ne fait absolument rien pour la protection ouvrière, alors qu'on va fêter l'anniversaire de l'encyclique « Rerum novarum ». Il dit sa méfiance à l'égard des autorités qui font des promesses sans jamais les tenir.

Ce n'est pas à un vieux routier de la politique à s'en étonner...

### Pour un nouveau pénitencier

M. Haegler lit un rapport concernant le pénitencier et les détenus. L'achat d'un domaine où les prisonniers pourraient travailler, s'impose, ainsi que l'amélioration des cellules. Il faudra procéder par étapes, afin de ne pas multiplier les frais. Le domaine devrait avoir une surface de 50 hectares environ. Celui de Crètelongue, dans la plaine de Granges-Chalais, qui comprend 68 hectares, conviendrait à merveille à cette destination. En outre, les bâtiments taxés à 37,000 fr. assureraient de gros avantages. La commission les énumère et propose au Grand Conseil de donner au Conseil d'Etat:

1) Le pouvoir d'acquérir le domaine en question pour 200,000 fr.;
2) Une somme de 50,000 fr. serait accordée pour couvrir les frais de mise en état de l'exploitation.

Une commission est chargée d'examiner cette affaire.

### L'examen de la gestion financière

MM. **Papilloud** et **Mayer** rapportent. La commission félicite le mémoraliste de son travail.

M. **Morand** constate qu'il y a des excès de dépenses dans les comptes sans que des crédits supplémentaires soient demandés à la Haute Assemblée. Il voudrait savoir quelle règle le Gouvernement s'est donnée en ce cas, sans pour cela lancer des critiques.

« Si l'on met dans les budgets des chiffres inférieurs aux dépenses habituelles, c'est pour engager les bureaux à l'économie », répond M. **Lorétan,** chef du Département des Finances. Chaque dépassement de crédit est soumis au Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat ayant déclaré que si le mémorial parvient avec du retard au Grand Conseil, c'est que les imprimeurs sont surchargés de besogne et ne peuvent remettre assez tôt leurs travaux. M. **Dellberg** répond fort judicieusement qu'on devrait mieux répartir les tâches, en ne boycottant ni l'imprimerie Gessler, ni celle du « Peuple valaisan ».

Nous devons à la vérité d'ajouter que ce boycott vient d'être levé, et nous nous demandons pourquoi ni le « Peuple valaisan », ni le « Briger Anzeiger » ne jouissent de la même faveur.

La séance est levée à midi.

## CANTON DU VALAIS

### LE VALAIS A L'HONNEUR

La Société d'histoire du Haut-Valais vient d'accorder son patronage à la publication d'une traduction française des « Walliser Sagen ».

C'est la première fois que paraît en français ce texte que l'on peut considérer comme un véritable document historique et national. L'adaptation française sera faite sous le titre « Légendes Valaisannes » par l'auteur genevois bien connu J.-B. Bouvier. Le chanoine Jules Gross préfacera cet intéressant ouvrage qui rapporte si fidèlement le pittoresque du Valais.

### CHUTE D'UN OUVRIER

M. J. Bétrisey, de St-Léonard, ouvrier serrurier, vient d'être victime d'un accident alors qu'il posait des fenêtres à la halle de gymnastique de la maison d'école d'Uvrier près Sion. Comme il se trouvait sur le seuil d'une fenêtre, le cadre bascula soudain, entraînant l'infortuné jeune homme dans sa chute. Assez grièvement blessé, M. Bétrisey a été transporté à l'hôpital de Sion. Son patron, M. Andréoli, a également été blessé, mais peu grièvement, par des éclats de verre qui lui ont entamé le cuir chevelu.

### RENSEIGNEMENTS SUR DES MALADIES DES PLANTES

(Comm.) Chaque année la viticulture, l'arboriculture et l'horticulture subissent des pertes immenses causées par des insectes nuisibles et par des maladies cryptogamiques. Le plus souvent, ces dégâts pourraient être évités sans grandes dépenses, si on en connaissait la cause et on luttait à temps et énergiquement. Nous rappelons aux intéressés, agriculteurs et viticulteurs, que la Station cantonale d'Entomologie appliquée de Châteauneuf donne des renseignements sur les maladies des plantes cultivées (vignes, arbres fruitiers, céréales, plantes des jardins). Cette Station donne aussi des indications sur la lutte la plus rationnelle contre les champignons et les insectes nuisibles. Tous ces renseignements sont gratuits.

Station cantonale d'Entomologie appliquée
Châteauneuf

### SAVIÉSE — Kermesse

(Comm.) Aimez-vous la musique dans un cadre incomparablement rustique; aimez-vous le vin capiteux qu'on verse à plein bord sous les tonnelles fleuries; aimez-vous tenter la chance devant une tombola bien fournie; aimez-vous foxtrotter, valser, bostonner... avec votre future, alors que les pommiers en fleur neigent sur vos têtes; ou, solitaires, là-haut, aimez-vous rencontrer une accorte paysanne aux yeux de pervenche, qui vous tiendra sous le charme, votre après-midi durant?

Venez, venez à St-Germain de Savièse, les 14 et 14 mai prochains, la fanfare l'Echo du Prabé vous réserve les plus agréables surprises...

*M.*

## Le festival radical de Saxon

(Corr. part.) Il a eu lieu dimanche à Saxon par un temps superbe. De grand matin déjà, une foule de musiciens et de promeneurs, venus de tous côtés, et toutes les vallées, se jettent à l'assaut du gracieux village de Saxon, l'un des plus coquets de la plaine du Rhône, qui a revêtu ses plus beaux atours de printemps pour la circonstance. Les oriflammes se balancent fièrement au-dessus des rues qui ne désempliront pas de toute la journée.

Pas moins de seize sociétés de musique ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé par le comité d'organisation de la fête. A 9 heures, répétition générale. Les cuivres puissants se mêlent aux cris joyeux des jeunes filles, vêtues de blanc et couvertes de fleurs. Puis un long cortège s'ébranle.

M. Bruchez, juge de la commune, prononce le discours de réception. En termes simples et chaleureux, il porte le toast aux fanfares villageoises du Centre et leur souhaite la bienvenue. Il rappelle aux participants que le soin d'organiser le 45me festival revenait à la société d'Isérables. Celle-ci, ne voulant pas obliger ses amis à gravir les pentes arides qui conduisent aux portes du petit village de montagne, a sollicité la collaboration de Saxon et lui a emprunté, pour un jour, ses grandes places, son soleil de mai et sa verdure.

A nouveaux, les sociétés défilent et se rendent en grande pompe à la place de fête, le magnifique parc du casino, qui semble n'être fait que pour des manifestations de ce genre. Puis le banquet commence, au cours duquel chaque fanfare se produit avec un entrain inlassable. Le concert durera jusqu'au soir.

Au cours de ce dernier, M. Fama, président du parti libéral-radical valaisan, s'adresse en quelques mots bien sentis aux musiciens et aux amis de la musique et leur dit toute la joie que sa commune a éprouvée à les recevoir chez elle. Il est heureux de voir que cette fête réussit si bien et il en remercie les organisateurs.

Puis, c'est le tour de M. Crittin, conseiller national, qui monte à la tribune. Aussitôt une foule dense se masse autour du podium sur lequel l'orateur, infatigable, se dépensera pendant plus d'une heure, tenant en haleine tous ceux qui se sont approchés pour mieux l'entendre.

Le délégué radical du Valais aux Chambres fédérales rend hommage aux sociétés villageoises de musique. Il retrace l'histoire de la fédération et dit toute sa fierté de ce patrimoine artistique et politique qu'ont légué les pères des jeunes musiciens. Il dit ensuite la valeur de la tribune qu'il vient de gravir, tribune où la liberté de parole et un bien inviolable, nulle part aussi sauvegardée. Il fait allusion, à ce sujet, à l'immunité parlementaire au Grand Conseil où le droit de parole est réduit, trop souvent et contrairement à nos principes démocratiques.

L'orateur aborde ensuite la politique fédérale. Il expose spécialement les projets sur l'assurance-vieillesse et l'unification du code pénal et exhorte ses amis à lutter en faveur de ces institutions.

Touchant encore la politique cantonale, il parle de la participation radicale au Gouvernement et développe les motifs qui ont obligé à la rénonciation. M. Crittin critique ensuite vertement l'attitude des socialistes qui ont méprisé la collaboration radicale pour les prochaines élections aux Chambres fédérales, avant même qu'elle ne leur soit offerte. Ce geste, dit-il, est une trahison à l'égard de la démocratie valaisanne et équivaut à une alliance avec la droite.

En terminant son éloquent discours, l'orateur engage à l'opposition courageuse et loyale. Il dépeint l'œuvre du parti radical en France et dans nos cantons suisses; ce parti a fait ses preuves; un contrôle radical est nécessaire, en Valais surtout.

Le discours de M. Crittin fut longuement applaudi. Puis le concert reprit son entrain du début. La fête se prolongea jusque tard dans la nuit. Chacun se souviendra longtemps de ce 45me festival, réussi en tous points.

### « GEORGES OLTRAMARE » ET « LE MASQUE »

(Comm.) La jeune Société d'art dramatique de Martigny « Le Masque » va présenter au Casino Etoile, jeudi 14 mai en soirée, Ascension, un spectacle du plus haut intérêt. Elle jouera « L'Eté de la St-Martin », une ravissante comédie en un acte, la pièce de choix qu'elle devait jouer au concours de Lausanne. Nous reverrons dans cette pièce, les principaux acteurs de « l'Abbé Constantin »: MM. Torrione et Darbellay, et Mmes D. et L. Nicolay. Ce n'est pas sans une certaine curiosité que l'on assistera à la présentation de cette pièce de concours.

Mais, et c'est là la surprise que « Le Masque » a réservée à son public, l'on entendra en 1re partie du programme M. Georges Oltramare, le grand auteur dramatique, dans « Ses Confidences ». M. Georges Oltramare, qui a parlé à Sierre et à Sion, « Confidences d'un pamphlétaire », va attirer la grande foule au Casino de Martigny, enthousiasmé par son talent de conférencier.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'à la suite des démarches entreprises, à la demande de nombreuses personnes de Sion, l'exprès de minuit qui arrive à Sion à 1 h. 06, s'arrêtera exceptionnellement à Martigny. Cette circonstance engagera certainement les Sédunois à passer leur soirée au Casino à Martigny en compagnie du gai Georges Oltramare.

Il est prudent de réserver ses places à la librairie Gaillard.

### LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE FIESCH

L'assemblée primaire de la commune de Fiesch a nommé M. Clémenz Speckli, notaire, comme président de la commune, en remplacement de M. le Dr. Bohnet, décédé. Le choix est excellent. Homme rompu aux affaires publiques, d'un caractère franc et loyal, le nouveau président est un des hommes le plus populaire du district de Conches. Il fut pendant deux périodes député au Grand Conseil.

### EXAMENS D'APRRENTIS

(Comm.) Ces épreuves se termineront le mercredi 13 mai prochain. Les candidats étaient divisés en 4 groupes. Ils travaillaient dans 61 ateliers, 43 métiers étaient représentés. Nombre d'experts: 75.

La séance de clôture aura lieu le 13 mai, à 17 h., à l'Hôtel Kluser, à Martigny.

Assisteront à cette séance: M. le chef du Département de l'Instruction publique, les représentations des autorités communales de Martigny, l'expert fédéral M. le prof. Delabays, Fribourg, la commission cantonale des apprentissages, une délégation de l'Union cantonale des Arts et Métiers, des différentes sociétés locales des arts et métiers, les commissions des cours professionnels et tous les experts.

### A LA FÉDÉRATION VALAISANNE DU COMMERCE

(Comm.) L'assemblée générale annuelle de la Fédération valaisanne du commerce, de l'industrie et de l'agriculture aura lieu le samedi 30 mai, à St-Maurice, avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport présidentiel;
2. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 1930, à Sion;
3. Rapport de gestion pour l'exercice 1930;
4. Comptes 1930 et rapport des vérificateurs;
5. Budget 1931;
6. Divers.

L'assemblée aura lieu le matin. Après un dîner en commun, on a prévu, pour l'après-midi, une sortie en automobile, à Mex, d'où d'où la vue s'étend sur tout le bassin du St-Barthélemy et plonge sur les travaux qui y sont effectués. M. Jules Couchepin, ing., veut bien accepter d'y accompagner la Société et d'expliquer sur place les phénomènes qui ont provoqué les dernières débacles, ainsi que les moyens de défense qui ont été décidés et auxquels on procède actuellement. Sous une si experte direction, cette course revêtira un vif intérêt.

## L'exposition coloniale à Paris

II

De notre correspondant de Paris:

A l'heure où paraîtront ces lignes, le président de la République aura accompli à l'exposition le geste symbolique et prononcé la phrase fatidique. En effet, M. Doumergue, accompagné du maréchal Lyautey et du général Olivier, créateurs et principaux animateurs de la grandiose manifestation, entourés des commissaires étrangers, que préside le prince di Scaela, doyen des ambassadeurs, aux sons de la Marseillaise et des tamstams indigènes, a fait, mercredi, son entrée solennelle dans le parc de l'exposition. L'auto présidentielle, encadrée de spahis, sabres au clair et burnous flottant, a circulé lentement dans toutes les allées du vaste amphithéâtre et a recueilli partout les hommages respectueux et les enthousiastes applaudissements d'une foule dense et bigarrée. Soldats bleu houjou, guerriers hindoux, cipayes barbus, congolais en manteaux rouges, annamites minuscules aux yeux bridés, tambours-majors de toutes couleurs, aux cannes enrubannées, ont présenté chacun à leur manière, mais avec le même affectueux respect, leur salut au chef de l'Etat.

A notre tour, modestement et sans fanfare, nous voulons pénétrer sous la quadruple stèle de la porte principale où sont gravés tous les noms représentant l'épopée coloniale: noms de pionniers, d'explorateurs, de marins, de soldats, de missionnaires, au milieu desquels celui de Galliéni occupe une place d'honneur. Nous voulons nous égarer sans nous perdre dans le labyrinthe des allées, des chemins et des sentiers et jeter un coup d'œil, précurseur d'une autre visite plus détaillée, sur les quelques cents merveilleux palais et édifices dont le président de la République, familier pourtant, ne pouvait détacher son regard émerveillé.

A tout Seigneur, tout honneur! Les colonies françaises occupent le premier rang; c'est naturel et ce sont par ces dernières que nous commencerons pour passer ensuite aux sections étrangères!

Tout d'abord Madagascar! Le pavillon malgache est la reproduction du palais royal de la dynastie « Hova ». Flanqué d'une tour de 45 mètres, dite « Tour des Bucranes », ce pavillon abrite une collection de documents et de produits locaux tels que cuirs gravés, sculptures, poteries. Un escalier monumental, à pic comme ceux du pays malgache, conduit aux cases indigènes, aux couleurs vives, où des artisans exercent leur métier. Tout proche, dans un chalet, dégustation de café malgache. Au bord de l'eau près d'un double portique, les amateurs pourront se laisser bercer sur les pirogues à balanciers des îles comoriennes.

Et nous passons à l'industrie. Une chaussée dallée de 300 mètres de long sur 10 mètres de large traverse l'étendu de l'exposition indochinoise en partant du lac Daumesnil. Des deux côtés de cette voie s'élèvent les pavillons des cinq pays qui composent l'Indochine: les pavillons de la Cochinchine, du Cambodge, du Tonkin, du Laos, de l'Annam. Chacun de ces pavillons offrira au public ses spécimens d'agriculture, d'art et d'industrie locale.

(à suivre)

*D.*

## Chronique Locale.

### L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro le compte-rendu détaillé de l'assemblée.

Sur 1700 électeurs que compte la commune de Sion, une trentaine d'électeurs seulement se sont dérangés dimanche, pour assister à l'assemblée primaire. Il est vrai que les conseillers municipaux ne prêchaient pas par l'exemple, six conseillers sur quinze étaient présents lorsque M. **Kuntschen** ouvrit la séance. M. **Imhof**, le dévoué et actif greffier communal, donna lecture des comptes, chapitre par chapitre.

La lecture des comptes donna lieu à des observations de M. Jos. Dufour au sujet de l'irrigation, M. Strupler au sujet de la circulation, et de MM. Dufour et Iten au chapitre de l'instruction publique. En outre, MM. Ch.-Alb. de Courten et Sarbach émettent des propositions lors de la discussion sur les comptes des Services industriels.

### LA FOIRE DE SION

La foire du 9 mai a été bien fréquentée. Environ 450 pièces de bétail bovin ont été amenées sur la Planta, ce qui est le double des marchés précédents. Elles se vendaient de 450 à 700 francs (génisses et vaches d'Hérens). Si les vaches laitières étaient assez recherchées pour l'estivage et se payaient un bon prix, l'on constatait par contre une baisse légère sur l'ensemble. Les ventes n'ont, d'ailleurs, pas été très nombreuses. Quelques marchands st-gallois ont fait l'acquisition de taureaux pour la boucherie (conserves) qu'ils ont payés un joli prix.

Les porcs étaient particulièrement nombreux, surtout ceux de six mois qu'on achète pour la montagne; aussi ont-ils légèrement baissé de prix: 180-200 francs la pièce. Les porcelets de six semaines se sont vendus une soixantaine de francs et ceux, plus rares, de trois à quatre semaines, étaient cotés de 30 à 40 francs l'un; ici légère hausse. Les prix des chèvres et moutons sont inchangés: de 35 à 70 francs. Il en est de même de ceux des chevaux et mulets qui étaient de 800 à 1400 francs, selon âge et qualités.

### SOIRÉE MUSICALE ET DRAMATIQUE

(Comm.) L'Orchestre convie ses membres passifs et le public en général à son 5me concert, qui aura lieu dimanche soir, à l'Hôtel de la Paix.

Comme les auditions vocales ont été rares cet hiver, il s'est avisé de rechercher s'il n'y a pas dans notre cité des « embusqués » de l'art du chant. A-t-il tort de penser que les personnes vraiment douées n'ont pas tout à fait le droit de se confiner dans l'intimité du salon, et doivent, — ne serait-ce qu'à titre de propagande artistique, — se faire entendre de temps en temps? Toujours est-il que les recherches n'ont pas été vaines, et que Mlle A. de Courten, qui a déjà été chaleureusement applaudie jadis dans une fête de bienfaisance, a bien voulu consentir à émailler le programme de productions de sa voix fraîche et si bien travaillée: le public lui en sera reconnaissant autant que la Société d'Orchestre!

Autre heureuse nouvelle: des membres du Club dramatique, — et des meilleurs: Mlle de Quay, MM. Marcel, Cretton et Allet, — ont généreusement accepté d'interpréter en fin de soirée une pièce qui n'est pas un banal lever de rideau, mais une œuvre d'une certaine importance, rigoureusement correcte comme genre, et d'une réelle valeur littéraire. Le titre de la pièce, « Le Bonheur », et le nom de l'auteur, P. Weber, sont assez connus pour assurer l'affluence des intellectuels, qui connaissent aussi la valeur de nos acteurs sédunois.

Au programme instrumental, M. le directeur Frommelt, à la demande de nombreuses personnes, a de nouveau inscrit un air slave de Tschaïkowsky pour cordes seules, ainsi que la magistrale ouverture de Mendelssohn « Le Retour au Pays ».

### ASSOCIATION DES DAMES DE ST-VINCENT DE PAUL

Les dames de St-Vincent de Paul sont convoquées en réunion générale jeudi, fête de l'Ascension, à 14 h., dans la grande salle de l'Hôtel de ville.

Les dames sont priées de venir nombreuses et d'apporter leurs cotisations.

### † M. JOS. ESCHER

Hier dimanche est décédé, à Berne, où il était en traitement depuis quelques mois, l'hôtelier valaisan bien connu M. Joseph Escher, propriétaire de l'Hôtel Couronnes et Postes, à Brigue. D'un caractère spécialement sympathique, toujours de bonne humeur, toujours aimable, M. Escher ne connaissait que des amis. Plein d'esprit, enjoué, il faisait bon de passer une soirée en sa société. Sa mort sera vivement regrettée par les nombreux amis et connaissances qu'il avait dans tout le canton.

Né en 1869, M. Joseph Escher, après de bonnes études dans les écoles primaires et cantonales de Brigue, embrassa la carrière d'hôtelier et succéda bientôt après, à son père, à la direction de l'Hôtel des Couronnes et Postes, propriété de la famille. Ses occupations professionnelles ne l'empêchèrent pas de s'occuper des affaires publiques. Il fut successivement conseiller municipal, député, président de la Bourgeoisie, membre du comité des hôteliers du canton, etc. Dans toutes ces fonctions, il fut toujours d'une intégrité et d'une loyauté parfaites.

Ami personnel de la famille Seiler, il fut exceptionnellement invité à la fête de famille de Zermatt, lors du septième anniversaire de la fondation des Hôtels Seiler.

Devant sa tombe trop vite ouverte, nous nous inclinons respectueusement, en priant la famille Escher d'agréer nos sincères condoléances.

### DANS LES SOCIETES

**C. S. F. A., Sion.** Dimanche 17 mai 1931, promenade aux Avants (subventionnée). Départ en car du Restaurant de la Planta à 8 h. 30. Dîners tirés des sacs.

Prière de s'inscrire chez Mme Fernand Gaillard jusqu'au jeudi soir 14 courant, dernier délai.

†

Monsieur et Madame Henri Margelisch, à Sion;
Monsieur et Madame Pierre Muller-Margelisch et leurs enfants à Genève,
ainsi que les familles Pierig, Albrecht, Margelisch, Stalder, Shiller et Jacquet, ont la douleur de vous faire part de la mort de

**Madame Veuve**
**Marie MARGELISCH-ALBRECHT**

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et cousine, décédée à l'âge de 66 ans après une courte maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion mercredi le 13 mai, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. **Philémon Jacquier** et famille, à Salins, M. Jacquier Jos., à Lausanne, et la famille Dussex-Jacquier, à Sion, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.


Casino „Etoile", Martigny
JEUDI SOIR, 14 MAI, ASCENSION
GALA DU „MASQUE"
« L'Eté de la St-Martin », pièce de concours
et
Georges Oltramare
« Confidences d'un auteur dramatique »
Sédunois ! *Le train de nuit qui arrive à Sion à 1 h. 06 s'arrêtera à Martigny.*
Location: Gaillard

St-Germain (Savièse)
LES 14 ET 17 MAI PROCHAINS
Grande kermesse
organisée par la fanfare l'« Echo du Prabé »
TOMBOLA — — JEUX DIVERS — — BAL

FIANCÉS
Avant de faire vos achats de
MEUBLES
LITERIE, RIDEAU, CANAPÉ, LINOLÉUM,
Visitez les grands magasins
G. & A. Widmann
Place du Midi SION Rue du Midi

On cherche
tout de suite, personne ayant déjà servi, sachant cuisiner.
*S'adr.: bureau du journal.*

ON CHERCHE
une sommelière de toute confiance dans bon café de Sion. Certificats exigés.
*S'adr.: bureau du journal.*

On demande
aux Mayens de Sion, un chalet pas trop grand.
Adresser offres au bureau du journal.

A LOUER
belle chambre meublée, chez Mme Vve Alfred Crettez, Gd-Pont 14.
A la même adresse, à louer une petite chambre meublée.

Grande Boucherie
Rouph
36 bis, Rue de Carouge
GENEVE
Expédie:
Rôti bœuf dep. le kg. 2,50
Bouilli, dep. le kg. 2,—
Graisse de rognon 1,50
Téléphone 42059

# Au congrès de Versailles

L'élection du président de la République française comporte un protocole particulier qui s'est fait peu à peu de précédents.

Le grand jour arrivé, la vie parlementaire se déplace et déserte le Palais-Bourbon et le Luxembourg pour le château de Versailles dont la moitié de l'aile droite est occupée par la salle du Congrès et ses annexes: salle des Pas-Perdus jadis célèbre, au temps de l'Assemblée nationale, sous le nom de Galerie des Tombeaux, bureaux de réunion, vestiaire, buvette et l'appartement réservé au président du Sénat, président de droit du Congrès et où ont aussi accès les membres du bureau, c'est-à-dire les secrétaires qui sont ceux réunis du Sénat et de la Chambre.

L'animation est extrême à la gare Saint-Lazare d'où partent les trains spéciaux qui emmènent les congressistes, les ministres et les ambassadeurs, tous généralement assez curieux du spectacle rare de cette journée. Aux ponts, aux tunnels, aux passages à niveau, des soldats du génie sont en faction depuis l'aube. Quelques départs se font cependant par la gare Montparnasse ou la gare des Invalides.

Les avenues de Versailles, d'ordinaire désertes, se remplissent d'une foule affairée, députés, sénateurs, journalistes, camelots et curieux.

Les restaurants sont pris d'assaut; à l'hôtel des Réservoirs qui est, ce jour-là, le rendez-vous des « gros bonnets » de la politique, les tables sont retenues longtemps à l'avance. C'est le déjeuner traditionnel du Congrès.

Dans la salle du Congrès où prennent place les sénateurs et députés, tout est rouge, vert et or. Le fauteuil du président et la tribune sont dominés par l'immense tableau de Couder, les Etats Généraux, encadré de deux très belles tapisseries des Gobelins.

La Galerie des Tombeaux est fourmillante d'honorables et de journalistes, le bruit des propos échangés dans les groupes est assourdissant, mais l'agitation est surtout fiévreuse dans l'entr'acte du second tour.

Peu à peu cependant, sénateurs et députés gagnent leurs fauteuil, et, quand un silence relatif s'est établi à la voix des huissiers à chaîne d'argent, le président annonce qu'on va procéder au scrutin à la tribune par appel nominal, et la longue procession commence des votants gravissant la tribune pour remettre leur bulletin au scrutateur préposé à la garde de l'urne. La formalité accomplie, chacun se hâte vers la buvette ou vers la Galerie des Tombeaux où les commentaires reprennent de plus belle. La Galerie des Tombeaux est remplie de statues et de bustes des illustrations nationales politiques, militaires et artistiques et c'est un spectacle cocasse que celui des têtes et des bras des « grands hommes » en effigie chargés des pardessus et des couvre-chefs.

Enfin, le scrutin est clos, le moment solennel approche. Le dépouillement terminé, un des scrutateurs en apporte la feuille au président. Pour la proclamation de l'élection de M. Fallières, comme pour celle de M. Loubet, le président de l'Assemblée devenu chef de l'Etat avait cédé la place à un des vice-présidents du Sénat. La formule de la proclamation est toujours la même: « J'ai l'honneur de faire connaître à l'Assemblée nationale le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection du président de la République.» Et après la lecture des chiffres, le président ajoute d'une voix émue et grave: « Monsieur ... ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.»

Là-dessus, grand brouhaha qui gagne jusqu'aux tribunes réservées à la presse et au public.

Puis la sortie pendant laquelle le président du Congrès, le bureau, le président du Conseil et les ministres passent dans le salon de l'appartement réservé où les attend l'élu. Le président du Conseil prend de la main du président du Congrès le procès-verbal de la séance dont il donne lecture au nouveau président de la République qui reçoit ensuite les hommages des députés et des sénateurs massés à la porte. Le spectacle est impressionnant. Précédé des huissiers et suivi par les ministres, le président de la République entouré des commandants militaires des deux Chambres traverse la Galerie entre les soldats qui font la haie; les tambours battent aux champs. Dans la cour d'honneur, les trompettes sonnent et les commandements retentissent.

Dans certaines élections, quand l'élu entrait immédiatement dans l'exercice de ses pouvoirs, il y avait le retour à Paris et l'entrée à l'Elysée qui comportaient aussi leur cérémonial, tandis qu'aujourd'hui cette prise de possession est ajournée à l'expiration du mandat présidentiel.

Au milieu de l'escorte des cuirassiers, sabre au clair, dans le landau où prenait place à ses côtés le président du Conseil, le triomphateur du jour se rendait par la route à Paris et à l'Elysée ou simplement à la gare.

Parmi les cérémonies qui marquent l'entrée à l'Elysée du nouveau président figure la remise par le chancelier de l'ordre du grand collier de la Légion d'honneur en or massif ciselé.

L'élection présidentielle offre pour la 4e fois cette particularité qu'il y a deux présidents, celui qui termine son mandat et celui qui ne commencera le sien que le mois prochain. Cette coïncidence ne comporte aucun embarras. Le successeur désigné de M. Doumergue n'a pas plus de pouvoir légal qu'un héritier présomptif dans une monarchie ou que le consul désignatus dans la république romaine.

L. D. Arnotto.

### Société Suisse d'Assurances générales sur Vie Humaine, à Zurich

Dans sa séance du 25 avril 1931, le Conseil de surveillance, sous la présidence de Mon. sieur F. Vegmann, docteur en droit, a pris connaissance du rapport pour le 73me exercice et l'a approuvé. Malgré la dépression économique, la Société enregistre de nouveaux progrès concernant les nouvelles assurances et le développement financier.

Les nouvelles assurances de capitaux ont atteint 207,2 millions de francs (164,8 millions de francs en 1929) et les nouvelles assurances de rentes 4,3 millions de francs de rentes annuelles (4 millions de francs en 1929). Ces progrès sont dus au développement des assurances individuelles et des assurances de groupes.

Le total des assurances de capitaux en cours s'élève à 21,9 millions de franc et celui des assurances de rentes, à 21,9 millions de francs de rentes annuelles.

Les primes et intérêts ont passé de 93,3 millions de francs à 107,3 millions de francs Le résultat financier de l'exercice, revenant intégralement aux assurés, s'élève à 18,5 millions de francs contre 17,8 millions de francs en 1929. L'intérêt moyen des placements a atteint 5,15%. Les bénéfices attribués à la réduction du coût de l'assurance ont atteint 11,4 millions de francs (9,6 millions de francs en 1929). En 1930, les taux des parts d'excédents pour les assurés du service principal, ont pu être augmentés. Ces taux élevés de participation sont maintenus pour 1931 et 1932. Il en est de même des taux actuels de participation du service de l'assurance populaire.

L'actif de la Société se monte à 492 millions de francs. Il a plus que triplé dans ces dix dernières années.

Les fonds des excédents s'élevant à 48,7 millions de francs, permettent d'envisager également pour l'avenir une forte déduction du coût de l'assurance.

Dans le service de l'assurance populaire, de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er janvier 1931. Ils prévoient le paiement du capital assuré doublé en cas de décès à la suite d'un accident et le paiement immédiat du capital assuré en cas d'invalidité vraisemblablement permanente.

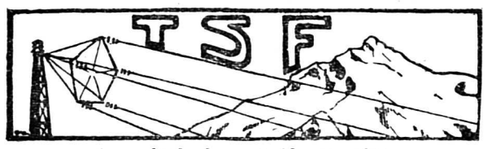


**Les émissions intéressantes:**

Lundi 11 mai:

Belgrade, Kœnigswusterhausen, Vienne, Budapest: 20 h. 30, concert symphonique par la Philharmonie de Belgrade. — Berlin: 19 h. 30, concert par l'Orchestre symphonique de Berlin. Langenberg: 20 h., Deuxième Symphonie, Bruckner. — Hambourg: 19 h. 25, Idoménée, opéra, Mozart, retransmis de l'Opéra de Brême. — Leipzig et Dresde: 21 h., concert symphonique par l'Orchestre symphonique de Leipzig. — Tour Eiffel: 20 h. 30, concert symphonique. Festival Tchaïkovsky. — Lyon La Doua: 20 h. 50, retransmission du Conservatoire de Lyon. — Alger P. T. T.: concert symphonique.

Mardi 12 mai:

Munich: 20 h. 15, concert d'orchestre donné par la Ligue de Bayreuth. — Berlin: 21 h. 10, concert par l'Orchestre de la station. — Hambourg et Kœnigswusterhausen: 19 h. 30, concert par l'Orchestre philharmonique de Brême. — Muhlacker, Francfort: 20 h. 15, L'Italienne à Alger, opéra, Rossini. — Londres: 22 h. 20, Le Chevalier à la Rose, Richard Strauss. — Budapest: 19 h. 30, Tannhäuser, opéra, R. Wagner, retransmis de l'Opéra royal hongrois. — Rome et Naples: 20 h. 40, L'Ami Fritz, opérerette, Mascagni. — Oslo: 20 h., Tiefland, opéra, d'Albert.

Mercredi 13 mai:

Munich: 20 h. 5, concert par la Philharmonie munichoise. — Londres: 21 h. 45, La Flûte enchantée, opéra, Mozart (acte II), relayé de l'Opéra royal Covent Garden. — Tour Eiffel: 21 h., concert symphonique. — Alger P. T. T.: 20 h. 45, festival Inghelbrecht et Darius Milhaud. — Milan, Turin, Gênes: 20 h. 45, opéra. — Prague: 19 h. 30, Tiefland, d'Albert, retransmis du Théâtre de Brno.

Jeudi 14 mai:

Langerberg: 20 h. 10, Israël en Egypte, oratorio, Haendel. — Leipzig et Dresde: 17 h. 15, Quintette La Truite, Schubert; 20 h., Don Pasquale, opéra, Donizetti, retransmis du Théâtre national allemand de Weimar. — Londres: 20 h. 10, concert par l'Orchestre de la B.B.C.: œuvres de Cowen. 20 h. 45, Tristan et Yseult, opéra, Wagner, retransmis de l'Opéra royal de Covent Garden. — Budapest: 19 h. 30, retransmission de l'Opéra royal hongrois. — Milan, Turin, Gênes: 20 h. 45, opéra. — Rome et Naples: 21 h., concert symphonique. — Prague: 21 h., concert symphonique.

Vendredi 15 mai:

Hambourg: 19 h. 55, Le Chevalier à la Rose, Richard Strauss, retransmis du Théâtre de Lübeck. — Breslau et Gleiwitz: 20 h., Baron Tzigane, Joh. Strauss. — Vienne: 19 h. 30, retransmission de l'Opéra de Vienne. — Tour Eiffel: 21 h. 10, concert symphonique.

Samedi 16 mai:

Francfort, Muhlacker, Kœnigswusterhausen: 20 h. 30, Jabuka, opérette, Joh. Strauss. — Vienne: 20 h. 35, Lachende Erben, opérette, Weinberger. — Strasbourg P. T. T.: 20 h. 30, concert par les élèves du Conservatoire national de musique de Metz. — Budapest: 20 h. 20, concert par l'Orchestre de l'Opéra royal hongrois. — Rome et Naples: 20 h. 40, Don Carlos, mélodrame, Verdi.

### ASSURANCE MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

Cette utile association a eu sa 30me assemblée générale annuelle samedi 11 courant, au Café Noverraz, Gd-Chêne, à Lausanne, sous la présidence de M. W. Longet, vétérinaire, à Nyon.

La série sortant du conseil d'administration, composée de MM. H. Cailler, à Changins sur Nyon, et Fern. Tschantz, à Corcelles sur Chavornay, a été réélue à l'unanimité. Pour remplacer le regretté colonel Guillet, de Bulle, décédé l'année dernière, M. Ed. Peytregnet, vétérinaire à Yverdon, a été appelé à faire partie du conseil d'administration.

La commission de vérification des comptes et de gestion a également été réélue. Elle se compose de MM. Aug. Rey, négt., à Lausanne, Em. Gavillet, économe à l'Asile de Cery, J. Oulevey, agr., à Grandcour, membres, et de MM. Gust. Gaulaz, agr., à Corcelles p. Concise, et J. Dugerdil, agr., à Dardagny, suppléants.

Le rapport du conseil d'administration, ainsi que celui de la commission de vérification des comptes et de gestion, ont été adoptés à l'unanimité. Ils soulignent la bonne marche de l'Association malgré la crise que subit l'agriculture. La mutuelle est en progression constante, son portefeuille augmente régulièrement. En 1930, il a été payé en indemnité fr. 303,670.45 pour 357 sinistrés, tandis que les primes perçues ascendent à fr. 274,557.75; ainsi, les indemnités sont supérieures aux primes par fr. 29,112.70, ce qui ne se voit dans aucune autre branche d'assurance. C'est grâce à une bonne réalisation des sauvetages (dépouilles) que cette somme a pu être couverte et que la mutuelle a même pu augmenter ses réserves.

Ainsi, ces 5 dernières années, soit de 1926 à fin 1930, cette Société a perçu en primes fr. 1,282,895.75 et a payé en indemnités fr. 1,323,303.60, pour 1323 sinistres, et, malgré cela, ses réserves ont passé durant ce laps de temps de fr. 131,869.75 au 1er janvier 1926 à fr. 198,011.75 au 31 décembre dernier.

La Mutuelle chevaline suisse se donne pour tâche non seulement de couvrir les risques, mais recherche aussi l'amélioration constante de tout ce qui a rapport au cheval. Malgré les progrès de la motorisation, le cheval, que d'aucuns croyaient voir disparaître, sera toujours le soutien fidèle, économique pour celui qui sait le soigner, le conserver. La population chevaline est en augmentation, pour le moment à la campagne, mais dans les villes, les chevaux redeviendront nombreux aussi lorsque le commerçant, qui veut aller toujours plus rapidement dans ses livraisons, reconnaîtra que cette vitesse coûte trop cher, que le supplément de dépenses n'est pas en rapport avec le rendement et est l'un des éléments du coût élevé de la vie.

### LE CENTENAIRE DE L'ALLUMETTE

C'est en 1831 que fut inventée l'allumette et cela par trois hommes à l'esprit ingénieux: un Autrichien, un Allemand et un Anglais.

L'Allemand, qui le premier mit l'allumette dans le commerce, se nommait Frédéric Kammerer. Il était originaire de Ludwigsbourg, en Wurtemberg. On sait peu de chose de lui. Au début, l'allumette, qui était phosphorique, n'eut pas beaucoup de succès. A la campagne notamment, personne ne voulait en entendre parler. Dans certaines régions, la coutume d'allumer du feu au moyen de la pierre à feu et de l'amadou persista jusqu'à la fin du siècle dernier.

A Vienne, en 1831 également, l'Autrichien Etienne Rœmer sollicita un brevet pour une allumette phosphorique de son invention. Il dut attendre plus d'une année qu'il fût fait droit à sa requête. L'histoire rapporte que le secret de son invention lui fut volé par l'un de ses domestiques, du nom de Pressel, qui créa une petite fabrique d'allumettes au nez et à la barbe de son ancien maître.

En 1831, toujours, l'Anglais Samuel Jones inventa une allumette qui, elle, contrairement à l'allumette phosphorique, ne pouvait s'enflammer que par frottement sur une surface spécialement préparée, d'où diminution considérable du risque d'incendie.

L'invention de l'allumette, il y a un siècle, fut considérée comme une petite révolution. Jusqu'alors le fait d'allumer du feu constituait une sorte d'opération sacramentelle, qu'on ne renouvelait que le moins souvent possible. Lorsqu'on songe qu'en cas d'humidité de l'amadou ou de mauvais fonctionnements de la pierre, il fallait parfois des heures pour obtenir du feu, on se rend compte combien la découverte de l'allumette a facilité notre existence.

L'allumette suédoise date du milieu du siècle dernier. Chose curieuse, elle arriva fort à propos, paraît-il, pour mettre un terme à une véritable épidémie de suicides qui sévissait à l'époque, chez les femmes surtout. Lasses de la vie, à la suite le plus souvent de déceptions amoureuses, de jeunes personnes n'hésitaient pas à absorber des breuvages dans lesquels elles avaient préalablement fait dissoudre le phosphore d'une douzaine d'allumettes. C'était la mort certaine, à bref délai.

### Nous avons reçu...

**« La Suisse »,**

Société d'assurances sur la vie et contre les accidents, Lausanne.

Les assurances conclues par la Société en 1930 ont été au nombre de 3116 pour une somme de fr. 27,232,225 (fr. 26,602,750 en 1929) dans la branche vie et de 4669 pour fr. 382,753 de primes annuelles dans la branche accident (fr. 331,819 en 1929).

Au 31 décembre 1930, les capitaux assurés sur la vie auprès de la société s'élévaient à fr. 309,083,436 avec fr. 749,343 de rentes viagères et les primes annuelles en cours des assurances contre les accidents et la responsabilité civile à fr. 2,117,025.

Le bilan à fin 1930 présente un actif de fr. 120,557,940 en augmentation de 8 millions sur celui de l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé, après une attribution de fr. 1,900,000 au fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices, porté de ce fait à fr. 8,060,500 et de fr. 20,000 à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, s'élève à francs 670,308 (fr. 665,570,80 en 1929) dont francs 466,682,55 provenant de la branche vie et fr. 203,655,45 provenant de la branche accident.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale convoquée pour le 16 mai prochain, de répartir fr. 515,500 au capital social par le paiement d'un dividende de 10% net, soit fr. 100 par action, après déduction de l'impôt fédéral sur les coupons et de verser fr. 154,838 au fonds de réserve.

---

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis du Valais» No 66

# LE DROIT D'AÎNESSE

par

CHAMPOL

Le visage, tourné vers le Père Mazerollier, s'éclairait d'une lueur inconnue, tandis que Stephen murmurait:

— C'est l'autre qui vous a envoyé, n'est-ce pas? L'autre qui a pardonné?

On ne le comprenait plus. Une dernière fois, son esprit semblait retourner dans les régions vagues, mais le Père Mazerollier savait ce qu'il voulait dire.

Dans ces feuilles éparses, déchirées, anéanties, tous les rêves, toutes les aberrations, toutes les démences s'étaient donné carrière.

Certains des Chartran avaient accepté leur sort sans raisonnement, sans réflexion, avec une stupeur morne: le fatalisme oriental doublé du flegme britannique. D'autres avaient des révoltes, d'inutiles blasphèmes. La plupart s'attachaient à la recherche non moins stérile des causes du mal héréditaire comme si de cette découverte eût dépendu la guérison. Parmi ceux-ci, la plupart en revenaient à l'ancienne et dramatique tradition du temps de la Réforme: le premier Chartran huguenot surprenant dans la cachette du château et tuant de sa propre main le prêtre recueilli par sa femme, restée catholique; celle-ci, devenue folle d'épouvante et transmettant à l'enfant, né après le crime, le germe de cette folie désormais héréditaire.

Stephen, toujours à l'affût des légendes de Chartran, avait fini par découvrir celle-là, par pénétrer le sens de la complainte; et lorsque, durant sa longue solitude, il était parvenu à découvrir aussi ou à deviner le secret du coffre, l'idée d'un châtiment divin s'était imposée à son esprit sombre et mystique, l'avait bouleversé de révoltes haineuses.

Il avait haï cette ombre sanglante qu'il croyait voir acharnée à sa poursuite; cette religion qui, selon son sens faux et fanatique, s'était vengée sur lui et sur tous les siens.

Hormis la haine, la vengeance, les livres, les exemples, la vie ne lui avaient rien montré. Il ne connaissait rien autre chose.

Pour changer son orientation morale, il avait suffi d'un homme, d'un mot:

— Comment un de nous pourrait-il ne pas pardonner lorsque Dieu nous pardonne à tous? venait encore de répéter auprès de lui le Père Mazerollier.

Cette idée rayonnante du pardon, aumône sublime faite à son frère et rendue par Dieu, cet article fondamental du pacte de miséricorde, de la loi d'amour, le vieux religieux était parvenu à l'inculquer à Stephen, et, en même temps, l'espérance consolatrice, la résignation qui est la raison, la soumission qui est la force. Il s'y était pris de la meilleure façon, en prêchant d'exemple, en lui faisant éprouver à lui-même ce qu'étaient la bonté, la douceur d'indulgence.

En l'aimant, il lui avait appris à aimer.

Le temps manquait pour lui apprendre davantage. Mais cette science suffirait peut-être à Stephen là où il allait, où la paix est promise aux hommes de bonne volonté.

Il donnait une preuve de cette bonne volonté, se pliait à un sacrifice dont lui seul connaissait le prix.

Il tendait la main à Francis et lui parlait:

— Tu veux me rendre Chartran? Soit, je l'accepte.

Mrs. Kiddy eut un nouveau gémissement, mais personne ne l'écouta.

On n'écoutait que la voix qui, pour la première fois et la dernière, dictait des ordres:

« — Chartran n'est qu'un tombeau; on doit le consacrer à la prière et à l'aumône qui, dites-vous, soulagent les morts. Agnès trouvera bien des pauvres à abriter, des malades à secourir ».

— Il en sera ainsi, promit Francis.

Mrs. Kiddy s'affaissait, comme qui reçoit le coup de grâce.

Ses amours et ses haines, ses travaux, ses intrigues, tout devenait inutile, jusqu'à ce dernier remords qui avait pénétré enfin son cœur desséché, qui l'avait amenée là, partagée entre un regret amer et une joie sauvage devant le triomphe inattendu de son œuvre.

Et, cette œuvre de toute sa vie, c'était au dernier moment qu'elle la voyait ainsi échouer; c'était celui-là même pour qui elle l'avait entreprise et accomplie qui en parachevait la destruction, lui, son fils, son bien-aimé!...

Une nouvelle consternation la foudroya.

Son bien-aimé...

L'était-il encore?

Etait-ce pour lui seul, cette passion acharnée, cet attachement irréductible? A force d'avoir, pour lui, aimé cette noble demeure, ce vaste domaine, d'avoir escompté, calculé ces richesses, n'avait-elle pas fait entrer toutes ces choses avec lui dans son amour et dans ses ambitions, au point de ne plus pouvoir l'en séparer?

Hors de Chartrtan, il cessait d'être lui tout entier. Il ne comblait plus les désirs maternels.

Non, seul, il ne suffisait plus! Autant que lui, plus peut-être, c'était Chartran que Mrs. Kiddy avait aimé; c'était sa revanche, c'était son triomphe, à elle.

Elle ne s'apaisait pas en entendant Stephen reprendre:

« — Le reste, garde-le. Porte le vieux nom que tu réhabiliteras. Une lignée de Chartran catholiques, ce sera la complète réparation...»

De ses yeux déjà vagues, il chercha encore le fantôme qui avait poursuivi sa race. Il le vit peut-être apaisé et radieux, là-haut, dans les brumes vers lesquelles lui-même s'en allait.

Son souffle devenait haletant.

Le jour tombait.

A tous, il leur disait adieu maintenant jusqu'au lendemain, ce lendemain qu'il savait ne pas revoir.

Quand vint le tour de Queenie, il la retint une minute près de lui, et, sous cette étreinte de mourant, elle trembla encore; elle crut revoir au fond de ses yeux une des flammes d'autrefois se rallumer.

« — Vous aussi, vous porterez donc ce nom, murmura-t-il, mon nom... »

Il gardait sa main dans les siennes, comme si une sorte de fiançailles mystiques lui en donnait le droit; et ainsi que deux fiancés, chacun s'écartait, avec cette discrétion pieuse qu'on doit aux choses sacrées, à l'amour et à la mort.

Puis, près de lui, il attirait la jeune femme, et sa voix prenait des douceurs infinies, plus troublantes qu'aucune des colères passées:

« — Voulez-vous que j'aie encore une joie, Queenie, la seule, la dernière... une joie que vous me devez peut-être? Donnez-le moi une une fois, ce nom, mon vrai nom que personne ne m'a donné. Dites-moi une fois ce que vous lui avez dit, à lui, ce que vous lui redirez mille fois peut-être: « Francis, je suis heureuse par vous ».

Francis, c'était lui en effet. Entre les deux personnalités, une confusion s'opérait. Pendant quelques secondes, celui qu'elle aimait et celui qu'elle avait toujours haï ne firent qu'un, n'eurent qu'un nom, une forme, un cœur, et ce cœur accepté ou rejeté, tendre ou farouche, n'avait battu que pour elle, elle le comprenait soudain.

Et elle-même s'égara, se trompa. Un peu de la tendresse qu'elle avait pour un déborda sur l'autre en pitié. S'efforçant d'obéir, elle commença:

— Francis, je suis heureuse...

Il la regardait encore; il savait que ce regret attendri s'effacerait bientôt sous d'autres impressions plus douces, que ces larmes sécheraient vite, mais il les trouvait néanmoins belles et bienfaisantes.

Et ces larmes, de celle qu'il avait aimée, si violemment, si douloureusement, si vainement, ce fut tout ce que l'héritier de Chartran réclama et reçut des biens qu'il avait convoités, qui auraient dû être siens et dont il ne demandait plus qu'à Dieu l'éternelle compensation.

FIN